

Quid de mon orientation

Par **Nico974**, le **01/05/2013** à **21:04**

Bonjour à tous; je suis actuellement scolarisé en L1 droit à l'université de l'île de la Réunion. Je souhaiterais par la suite me rabattre sur la faculté d'ASSAS ou de la Sorbonne.

Il me faut certes un dossier conséquent; mais le fait est que je me suis orienté en droit au mois de janvier; j'étais en médecine auparavant. Et de ce fait, je n'ai pas pu passer les partielles du 1er semestre.

Je passe donc directement par la case rattrapage, et si j'arrive à me débrouiller passer en AJAC en deuxième année (sur 6 matières du premier semestre, je peux n'en passer que trois; et donc zéro sur vingt pour celles que je ne passe pas)

Je me tourne donc vers vous afin d'avoir quelques conseils sur la démarche à suivre.

- Soit je me donne à fond, pour passer en AJAC et pour ma 3ème année tenter d'envoyer un dossier en expliquant ma situation
- Soit je fais exprès de me planter aux rattrapages du 1er semestre pour pouvoir repasser l'an d'après

Vos avis ? Merci d'avance

Par **Booker**, le **01/05/2013** à **23:10**

pourquoi tu es contraint d'avoir trois zéros ? C'est toi qui ne veux pas réviser pour les autres partiels ?

Par **Nico974**, le **02/05/2013** à **05:14**

Non non du tout ça ne tiendra qu'à moi... Mais dans l'université c'est comme ça; je ne peux pas repasser ces matières du 1er semestre.

Ouais, ça craint..

Par **Booker**, le **02/05/2013** à **12:10**

Mais ils t'ont clairement dit que tu aurais zéros aux autres matières ? Ou confonds-tu plutôt le cas de force majeure qui fait que l'on tire trois questions au sort et que ta moyenne du Sem.1

est établie sur ces trois questions ?

Ça me paraît quand même fort que l'on "t'oblige" à avoir zéro ce n'est pas logique.

Par **Yn**, le **02/05/2013** à **13:23**

Mieux vaut repartir de zéro en L1 à Assas. Le chevauchement ou l'AJAC sont des systèmes de doublement qui ne disent pas leur nom.

Au final, tu perdras forcément une année à la fin du cursus licence car tu ne peux pas continuer en M1.

Être AJAC ou chevaucher, c'est échouer. Ce système est pervers car il faut miroiter aux étudiants qu'ils pourront rattraper le retard pris en L1 ou L2, or c'est faux, ils sont dans la même situation que les ajournés.

Par **Nico974**, le **02/05/2013** à **13:44**

Oui, c'est écrit noir sur blanc que j'aurai zéro aux matières que je ne pourrai pas passer; moi aussi ça m'a choqué.. J'essaierai quand même dès lundi de prendre un RDV avec le responsable des 1ères années.

Mais pour le coup, n'est ce pas trop tard pour les inscriptions en faculté ? Il faudrait repasser par post-bac si je ne m'abuse ?

Par **Yn**, le **02/05/2013** à **14:06**

Je crois que Post-bac n'est ouvert qu'aux bacheliers de l'année en cours.

Les procédures d'inscription sont détaillées sur le site de Paris-2.

Par **Booker**, le **02/05/2013** à **14:07**

N'aie crainte, en France, les inscriptions à la faculté, c'est les portes ouvertes, les motivés seront la bienvenue. Si tu as des bourses en revanche dépêche toi de faire tes demandes !

Par **Nico974**, le **02/05/2013** à **16:23**

Donc, un redoublement sera plus adéquat pour la suite de mon parcours ? je précise que je

m'en sors honorablement; je me situe approximativement a 13 de moyenne pour le moment

Par **Booker**, le **02/05/2013** à **18:04**

A toi de voir Nico, moi je pars du principe que des étudiants de médecines buchent l'été via une passerelle spécifique pour passer en deuxième année. Je pars du principe que si tu bûche cette été il n'y aura pas de problème. L'AJAC est surtout un piège pour ceux qui, véritablement, ne sont pas prêt pour la deuxième année. Là oui, c'est plonger la tête la première dans l'abîme.

Mais, en principe, toujours, si tu es prêt pour la deuxième année et si tu as le niveau, il n'y aura pas de problème. Mais il faudra vraiment bosser tes cours sous le soleil de juillet, pour ne pas te retrouver avec plusieurs matières à "apprendre" en même temps en décembre.

Par **Nico974**, le **02/05/2013** à **18:37**

Donc à priori, sur mon orientation future, le fait que ma moyenne de première année ne soit pas excellente, la cause "réorientation" serait elle un motif légitime ?

En tous cas, merci beaucoup pour vos conseils et avis

Par **Booker**, le **02/05/2013** à **18:43**

La moyenne de L1 n'est pas déterminante. C'est surtout en L2 et L3 que ça joue. A toi de voir maintenant si tu as la motivation et si tu t'en sens capable !

Par **Yn**, le **03/05/2013** à **12:02**

Repartir en L1 sur un cursus "normal" (sans chevauchement, sans retard) me paraît plus approprié.

Tu auras certes perdu une année, mais tu es jeune, et tu constateras que beaucoup, beaucoup, d'étudiants ont une voire deux années de retard en L1 (la moyenne d'âge s'approche plus de la vingtaine que de la majorité).

Surtout, tu peux tirer profit de ton semestre passé en droit : profite-en pour travailler sérieusement, pour acquérir une méthodologie solide et des connaissances.

Tu partiras ainsi sur de bonnes bases dès septembre prochain et tu auras un avantage certain sur les lycéens fraîchement débarqués.

Par **Nico974**, le **06/05/2013** à **18:40**

Merci à tous en tout cas. Je n'aurai malheureusement pas la chance de pouvoir partir dès septembre; je vais donc donner tous ce que j'ai pour réussir :)